



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 12 mars 2024

#### **DERNIERE SEMAINE POUR CANDIDATER A LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE À L'ÉLYSÉE**

La Grande Exposition du Fabriqué en France, initiée par le Président de la République, fait son retour, forte du succès de ses trois précédentes éditions. La quatrième édition se tiendra au palais de l'Élysée, à la fin du mois de juin 2024.

Cette manifestation d'envergure permettra d'exposer dans les salons et jardins de l'Élysée, ouverts au public pour l'occasion, des produits issus des savoir-faire de toutes nos entreprises tricolores (**TPE, PME, ETI, artisans, grande entreprise...**) **de tous secteurs (artisanat, alimentation, textile, industrie, produits emblématiques de nos terroirs, innovants voire virtuels...)** venus de chacun de nos départements d'hexagone et d'Outre-Mer.

Pour y participer, **les entreprises intéressées ont jusqu'au dimanche 17 mars, 23h59, pour déposer leur dossier de candidature** en se rendant sur [entreprises.gouv.fr](https://entreprises.gouv.fr) ou [elysee.fr](https://elysee.fr), rubrique « Fabriqué en France »

**Cette année, les associations engagées dans la protection de nos savoir-faire et la fabrication française ont également la possibilité de déposer un dossier.**

#### **Contact presse Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

1

42, boulevard Duplex  
29320 QUIMPER Cedex

Pour rappel, l'an dernier, la conserverie Jean-François Furic et l'entreprise de matériel agricole Rolland avaient été retenues pour le Finistère. Elles avaient été mises à l'honneur en juillet dernier à l'Élysée ainsi qu'à l'occasion de la Semaine de l'industrie qui s'est tenue au mois de novembre 2023.

Lors de l'édition précédente, plus de 9000 visiteurs avaient ainsi pu découvrir au palais de l'Élysée plus de 120 produits français. **Pas d'autocensure : le critère principal reste l'engagement dans une démarche de fabrication française, quelle qu'elle soit. Alors, pourquoi pas vous ?**

Pour toute question, il est possible d'écrire à l'adresse suivante : [fabrique-en-france.dge@finances.gouv.fr](mailto:fabrique-en-france.dge@finances.gouv.fr)

## Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)